

BUREAU DE L'INTEGRATION DFAE/DFEP  
777.231/mci-ans

Berne, le 14 décembre 1992

NOTE D'INFORMATION

## Réunion ministérielle de l'AELE

Genève, 10-11 décembre 1992

### Résumé

Les Ministres des pays de l'AELE se sont réunis à Genève, les 10 et 11 décembre 1992, sous la présidence de M. Björn Tore Godal, Ministre du Commerce et des Affaires maritimes de la Norvège. La Délégation suisse était conduite par M. le Conseiller fédéral J.-P. DELAMURAZ, accompagné par les Secrétaires d'Etat F. BLANKART et J. KELLENBERGER.

Les ministres des autres pays de l'AELE ont regretté le résultat négatif du vote suisse du 6 décembre 1992. Dans un esprit constructif, tous les pays de l'AELE oeuvreront à limiter autant que possible les conséquences négatives que pourrait engendrer la décision suisse. Toutefois, aujourd'hui déjà, les premiers résultats de la scission se font sentir: la Suisse a renoncé à la présidence de l'AELE du premier semestre de 1993 pour faciliter la mise en place de l'EEE. Par ailleurs, il est probable que l'Autorité de surveillance de l'AELE (ESA) sera transférée à Bruxelles.

Le Conseiller fédéral DELAMURAZ a souligné la volonté du gouvernement suisse de maintenir toutes les portes ouvertes pour l'avenir du pays. Toutefois il n'entend pas jouer un rôle ambigu face à l'EEE, et ne cherchera pas à obtenir par derrière ce que le peuple a refusé. La Suisse entend se montrer compréhensive sur les questions budgétaires. Mais elle ne pourra pas participer aux coûts strictement liés à l'EEE, p.e. le fond de cohésion. Les autres pays de l'AELE ont exprimé leur volonté commune de poursuivre les efforts afin de mettre en vigueur le plus rapidement possible l'Accord EEE. Ainsi aucune modification substantielle ne devrait intervenir dans l'Accord.

Le peuple du Liechtenstein s'étant prononcé en faveur de l'EEE, le gouvernement du Liechtenstein entend renégocier son accord d'union douanière avec la Suisse. Cet exercice ne devra pas pour autant retarder la mise en vigueur de l'EEE pour les autres pays membres, et ceci, même si le Liechtenstein devait retarder sa propre date d'entrée.



## Compte rendu de la réunion ministérielle

### 1. Coopération AELE-CE

Le Conseiller fédéral J. P. DELAMURAZ remercie ses partenaires pour leur attitude positive.

Les conséquences internes négatives sont nombreuses, non seulement au niveau économique mais aussi politique car le pays est confronté à de fortes tendances antagonistes. Quant aux conséquences négatives de ce scrutin sur les autres pays de l'AELE, la Suisse assure qu'elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour les limiter. A ce sujet, elle restera active au sein de l'AELE mais ne jouera pas un rôle ambigu face à l'EEE. Aussi la Suisse renonce-t-elle à sa présidence du 1er semestre de 1993.

Sur le plan extérieur, le Conseil fédéral tient à laisser à son pays toutes les portes ouvertes: tant celle de réviser sa position que celle de maintenir sa candidature à la CE. Toutefois, des conséquences négatives se feront sentir dans le domaine du droit international, par exemple, dans le secteur des règles d'origine. A ce propos, la Suisse cherchera une résolution des problèmes techniques au sein de l'AELE.

Les pays de l'AELE ont tout particulièrement salué l'engagement du Conseiller fédéral J.-P. Delamuraz pour son combat en faveur de l'EEE. Ils regrettent la décision du peuple suisse.

L'Autriche, pour qui la Suisse est le troisième partenaire commercial, a déclaré qu'un Accord sur l'EEE sans la Suisse devenait moins attractif et qu'il était important de veiller au maintien d'un terrain propice à tout développement ultérieur. Par ailleurs, si l'apport de la Suisse dans l'Accord sur l'EEE a été immense, il apparaît aujourd'hui, que le refus du peuple Suisse engendre des tensions antagonistes dans les autres pays. (Tout particulièrement en Autriche et en Suède.) Les autres pays de l'AELE vont donc oeuvrer pour minimiser les retombées négatives de la scission actuelle et marquent une volonté de poursuivre la mise en vigueur de l'EEE sans tarder. Aucune modification substantielle de l'Accord EEE ne devrait intervenir. A ce sujet les pays de l'AELE vont soumettre une proposition à la CE afin de permettre la conclusion et la mise en vigueur de l'Accord.

Le Liechtenstein a par ailleurs annoncé qu'il renégocierait son Accord d'union douanière avec la Suisse si le peuple devait se prononcer en faveur de la ratification de l'EEE. Si cela implique un retard dans son intégration, cela ne devrait pas empêcher la mise en vigueur de l'Accord pour les autres pays de l'AELE.

L'Islande annonce sa ratification de l'EEE sans plus tarder. Si des questions de procédure ralentissent le mouvement, le parlement s'est déclaré en majorité favorable.

## **2. Organes consultatifs des pays de l'AELE**

M. Grönvall du Secrétariat de l'AELE a exprimé la nécessité de revoir le fonctionnement des Comités afin de séparer clairement les tâches relevant de l'AELE et celles de l'EEE. La Convention de Stockholm doit également être révisée afin de construire deux voies parallèles dans lesquelles chaque pays peut trouver son intérêt.

## **3. Relations avec les pays tiers**

Le rôle des pays de l'AELE vis à vis des pays tiers s'est considérablement renforcé ces dernières années. Les Ministres ont unanimement proclamé leur intention de poursuivre dans cette voie.

Le Conseiller fédéral J. P. Delamuraz a relevé l'importance des Accords de libre-échange conclus avec la Pologne et la Roumanie, afin de ne pas être discriminés face à la CE. Il importe de tirer parti de notre petite longueur d'avance sur la CE dans nos rapports avec l'Albanie: les structures doivent être mises en place pour permettre les négociations d'un Accord de libre-échange. En outre, la Suisse attribue une importance prioritaire à la négociation d'un Accord de libre-échange avec Chypre. Ceci afin de pouvoir oeuvrer à arme égale avec la CE.

L'Autriche déplore le blocage actuel intervenu entre la Hongrie et les pays de l'AELE. Elle relève également la nécessité d'établir un Accord de libre-échange avec l'Albanie. Quant à la Tchécoslovaquie, sa rupture intérieure ne devrait pas remettre en question nos relations. Bien que le développement des Accords bilatéraux avec les pays tiers marquent une évolution très positive, la Suède relève l'augmentation des tâches qu'elles engendrent pour le Secrétariat.

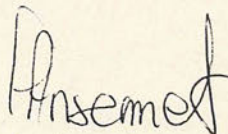
Le Secrétariat a par ailleurs indiqué qu'il était particulièrement utile d'envisager les cumulations globales avec la CE.

## **4. Autres questions.**

Une réunion des Ministres de l'économie et des finances des pays de l'AELE et de la CE aura lieu en 1993. Les parties se concerteront sur les réformes structurelles nécessaires en faveur de l'emploi. Cela n'est pas une activité exclusive à l'EEE et la Suisse est invitée à y participer.

## 5. Prochaine conférence ministérielle

La Suisse renonçant à la présidence de l'AELE, au premier semestre 1993, ce rôle revient à la Suède. La prochaine réunion ministérielle aura donc lieu à Genève, les 22 et 23 juin 1993 sous la présidence Suédoise.



L. Ansermet

Annexes: Communiqué de presse français & allemand  
Speaking note sur les conséquences du NON à l'EEE  
Relations avec les pays tiers - éléments de M. Selmer  
Déclaration des pays de l'AELE avec l'Albanie